

Formulaire d'autorisation de participation du représentant légal et de diffusion de l'illustration

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) :
représentant légal du mineur ou du majeur sous tutelle, né(e) le ... / ... /

- Demeurant à :
.....
- Joignable par mail à :
- Joignable par téléphone au :

J'autorise (Nom et Prénom du mineur ou du majeur sous tutelle) :

..... à participer au concours d'illustrations « Dessine-moi une Créature de la Terre » dans la catégorie suivante (merci de cocher la case correspondante) :

- Catégorie des 6-10 ans « Novice »
 - Catégorie des 11-15 ans « Apprenti »
 - Catégorie des 16 ans et plus « Maître »
 - Catégorie public relevant du champ médico-social : tisseur d'humanité
 - Catégorie groupe « Guilde » ou « Tisseur d'humanité »
- Catégories œuvres individuelles :
- La catégorie des 6-10 ans : novice
 - La catégorie des 11-15 ans : apprenti
 - La catégorie des 16 ans et plus : maître
 - La catégorie « public relevant du champ médico-social : tisseur d'humanité »
- Catégories œuvre collective :
- La catégorie groupe : guilde
 - La catégorie « public relevant du champ médico-social : tisseur d'humanité »

J'atteste que la production a été réalisée personnellement et uniquement par le participant.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du Concours d'illustration « Dessine-moi une Créature de la Terre » et je déclare accepter toutes les conditions.

J'autorise la Collectivité européenne d'Alsace et ses partenaires existants ou à venir à reproduire, représenter et diffuser gratuitement l'illustration du participant, dont je suis le représentant légal, à titre non-exclusif. Cette exploitation de l'œuvre prendra notamment la forme de la publication d'un recueil de l'ensemble des œuvres lauréates. Cette autorisation d'exploitation prévoit également la diffusion de l'œuvre sur tous les supports aussi bien papier que dématérialisé, notamment sur les sites internet de la Collectivité européenne d'Alsace, dans le cadre de l'organisation, de la promotion et de la communication autour du concours d'illustration et de la politique culturelle de la collectivité. La présente autorisation est donnée pour une durée de 15 ans sans limitation quant au territoire, ou au support.

Je reconnais avoir pris connaissance du fait que la participation au concours d'illustration « Dessine-moi une Créature de la Terre » et la présente autorisation ne donneront droit à aucune contrepartie matérielle, en particulier financière.

Je reconnaiss également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à la vie privée du participant, et plus généralement, ne sont pas de nature à nuire ou à causer un quelconque préjudice à quiconque.

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage à respecter le droit moral de l'auteur et notamment à exploiter l'illustration sans déformation substantielle en évitant toute modification qui aurait pour conséquence de l'altérer ou de la déformer dans son esprit.

Le nom de l'auteur de l'illustration sera mentionné à chaque fois que la Collectivité européenne d'Alsace représentera, reproduira ou diffusera l'œuvre.

Fait à, le

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)